

encores fait des sorties remarquables, c'est une consideration qu'ils ont plus d'intention sur S.^t germain en laye que en d'autres endroits: Rouen s'est declaré aussy pour le Parlement mais le Chasteau tient encores pour le Roy. M.^r [Philippe] de la Motte [=L a M o t h e - H o u d a n - c o u r t] est allé de ce coste la Il espere de se rendre Maistre du chasteau & le gouverner. Ces Jours passes sont arrivés icy avec le Messager ... 15 hommes lionnois venants de Paris ils sont sortis avec grand peine & permission du Parlement de ladicte ville sans armes & seulement de l'argent pour la simple despence en chemin lesquels aportent que la Paix du duc C h a r - l e s [IV. von Lothringen] est faicte avec le Roy, & que toute la Lorraine ne luy sera rendue excepté Nancy dans trois ans: ledict duc doibt bailler au Roy ses troupes ... [15 000] hommes: mais on dict qu'il n'a pas ... [6000] effectifs: Les Ecclesiastiques avec [Charles de Valois] le duc d'A n g o u l e s m e travaillent fort pour apaiser ces troubles."

1) Vermutlich waren die besagten Neuigkeiten primär für den franz. Ambassadoren bestimmt, der sie dann unredigiert an Zurlauben weiterleitete.

2) *pour luy*

Kopie, von B e a t II. Zurlauben - AH 62, 302 - Blatt 302^v leer

166

1649 März 6., Saint-Germain[-en-Laye] A
 NEUIGKEITEN¹ [IM ZUSAMMENHANGE MIT DER FRONDE, WIE SIE DER FRANZ. AMBASSADOR JEAN DE LA BARDE DEM ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN ZUGEHEN LIESS]

"Hier Mess.^{rs} les Deputéz de la Cour sont partys d'icy pour aller à Ruell [=Rueil] traicter de la Paix de Paris, Avecque Mess.^{rs} les Deputéz du Parlement [de Paris] Ceux du Roy [L u d w i g XIV.] sont les Princes de sang [u.a. Louis II de Bourbon, le Prince de C o n d é], Mons.^r le Cardinal [Jules M a z a r i n], mons.^r le Chancelier [Pierre III S é g u i e r], mons.^r [Charles de La Porte, le Duc] de la meslleraie [=M e i l l e r a y e, Surintendant des Finances], mons.^r [Henri-Auguste de Loménie, le Comte] de B r i è n n e [Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères], mons.^r [Michel] l e T e l l i e r [Secrétaire d'Etat à la guerre] & [Louis Barbier, dit

l'abbé de] l a R i v i e r e [Ministre d'Etat]; & du Costé du Parlement, le Premier President [Mathieu] M o l é, [Henri II] de M e s m e s, [Jacques] L e C o [i] g n e u x [de B e l a b r e], [François-Théodore] De N e [s]-m o n d, [Jacques] V i o l e tous Presidents, & un Conseillier de Chascune Chambre, Deux de la Chambre des Comptes, avec le President, l'Archer et deux de la Maison de Ville. Mess.^{rs} les Princes arriverent les premiers à Ruell, & sur le soir dudict Jour 5.^{me} arriverent ceux de Paris, lesquelz ayant apprins, que ... le Cardinal [Mazarin] y estoit, prindrent[!] aussy tost resolution de s'en aller sans rien faire; Mais [Gaston-Jean-Baptiste de France] le Duc D'O r l e a n s l'empeschast & dit, que la Nuict leur donneroit Conseil, et ayant icy envoyé vers la Reyne [gemeint die Regentin A n n e d'A u t- r i c h e] la Resolution du Parlement, Elle leur manda, de terminer & passer par dessus toutes ces Considerations, & leur donner Contentement; Ce qui a baillé lieu à l'Expedient, que Mess.^{rs} les Princes & Deputéz demeureroient dans Une Chambre proche Celle, où seroient les Deputéz du Parlement & que M.^r le Chancellier feroit le rapport de l'une & l'Autre Compagnie. au moyen de quoy tout fust repatrié, & l'on espere, qu'ilz ne se separeront sans terminer toutz leurs differentz, puis qu'ils ont pouvoir de tout conclure sans retourner le demander à Paris aux Assemblees, où Il y a en[!] grande brigue parmy les Generaux, Courrantz toute la nuict en Personne & par leurs Amyx pour empescher cette Conference, Mons.^r [François de Bourbon-Vendôme, le Duc] de B e a u f o r t a esté le plus raisonnable de toutz, s'inclinant plus facilement au traicté, quoy qu'il y eust grand bruict au Parlement; où le premier President l'a passé belle par les mutineries & insolences du Peuple, qui ont failly à se ruer sur luy, et qui l'a obligé de garder le Pallais par les Bourgeois Armees, pour y avoir la liberté des suffrages & conclure dans le Parlement Comme ils ont fait leur voyage de Ruell avec tout pouvoir: Cependant on permet que Centz muytz de Bledz entrent par chacun iour dans Paris, où l'Incommodité des vivres [- Blockade von Paris -] s'augmente fort. Mons.^r [Armand de Bourbon] le Prince de C o n t j, dit on, a envoyé à Bruxelles deux Siens Gentilzhommes.

L'Archiduc [von Oesterreich] L e o p o l d [W i l h e l m, der Regent der span. Niederlande] Contre ses Offres faictes au Parlement², a fait assembler de la Cavallerie autour d'Avenes [=Avesnes] & Cambray [=Cambrai], & est venu jusques prés de Vervins, y a Bruslé deux Villages, il s'est embourbré avec quelques pieces de Canon, il s'est retiré avec peine.

Mons.^r [Henri II, le Duc d'Orléans-] ... l o n g [u] e v i l l e à escript

au Parlement qu'il ne peult cy tost mener son secours, estant obligé de Chasser M.^r [Henri de Lorraine, le Duc] d'Harcourt, de quelques Villes tres necessaires à la Conservation de la Province [gemeint der Normandie, von welcher Longueville Gouverneur war], et à sa reputation, avant que d'en partir; nous avons encorre envoyé audit Harcourt 2000 hommes de ranfort, mais nous esperons que l'accommodement fera, qu'ils luy seront Inutiles.

Mons.^r le Mareschal [de France, Nicolas V de Neufville, le Marquis] de Villeroy auroit este nommé pour la Conference de Ruell, mais il a mieux aymé, veiller à sa Conservation, au près du Roy.

Mons.^r [Josias Graf] de Rantzau a esté interrogé plusieurs fois, et s'est tousiours Coupé par ses responses personnelles, on croit qu'il y a des pieces d'ailleurs assez fortes pour le convaincre de ses desseings avec les Hollandois & Espagnolz, touchant la remise de son gouvernement [- Rantzau war Gouverneur von Dünkirchen, Bergues, Mardyck und Veurne -]."

1) Vermutlich waren die besagten Neuigkeiten primär für den franz. Ambassadoren bestimmt, der sie dann unredigiert an Zurlauben weiterleitete.

2) vgl. AH 62/168

Kopie, von Gardelt. H e i n r i c h II. Zurlauben - AH 62, 303

167

1649 März 6., Saint-Germain[-en-Laye]¹

A

NEUIGKEITEN² [IM ZUSAMMENHANGE MIT DER FRONDE, WIE SIE DER FRANZ. AMBASSADOR JEAN DE LA BARDE DEM ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT II. ZURLAUBEN ZUGEHEN LIESS]

"L'on est mieux à Paris [das z.Z. blockiert war] que l'on ne publie pas, & les vivres ne sont pas plus cher qu'icy, mais si le Parlement n'y prend garde, il court risque d'avoir plus d'affaires sur les bras, qu'il ne pense: les Princes [u.a. Armand de Bourbon, le Prince de Conti] qui leur sont ioinctz, ont des Pretentions contraires à leur bon desseings, car l'un veult le Gouvernement de Montreuil, & l'autre demande Sedan [- Charles III de Lorraine, Comte puis 1650 Prince d'Harcourt und nach 1657 Duc d'Elbeuf, wollte Gouverneur von Montreuil und Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, Gouverneur von Sedan werden -]³, & ainsy chacun la Chenne[!]; M.^r [François de Bourbon-Vendôme, le Duc] de Beaufort & [Philippe, Comte], de la Motte [=L a M o t h e - H o u d a n c o u r t] ne demandent rien,